



N° 3696-2021/5-ACTS/DDDT

Date du : 02/02/2023

Rapport de présentation

OBJET : projet de délibération approuvant la convention de coopération n° C.1313-22 sur la faune sauvage entre le centre de conservation de la ville de Yokohama et la province Sud et habilitant la présidente de l'assemblée de la province Sud à la signer.

PJ : un projet de délibération et un projet de convention de coopération

Depuis les années 90, la province Sud, par le biais du Parc Provincial Zoologique et Forestier – Michel Corbasson (PPZF) entretient un partenariat avec le Centre de Conservation de la ville de Yokohama, au Japon, autour de la préservation de notre espèce emblématique, le cagou.

Ainsi, de nombreuses tables rondes ont été organisées, au fil des années, en province Sud ou au Japon, permettant des échanges techniques entre les équipes du PPZF et celles du Centre de Conservation de la ville de Yokohama. La dernière a été organisée par le PPZF à Nouméa en 2016 et a abouti à la signature d'un nouvel accord, mettant un terme à l'organisation coûteuse de ces rendez-vous biennaux mais en conservant une étroite coopération entre nos établissements zoologiques respectifs.

Parmi les domaines de cette coopération, l'échange à titre gracieux d'animaux constitue une manière éthique (sans prélèvement dans la nature et dans le respect des règles sanitaires et de bien-être animal) de maintenir sur la durée, un niveau acceptable de diversité génétique au sein des populations d'un zoo. L'accord à l'amiable signé le 4 novembre 2016, pour une durée de cinq ans, est arrivé à son terme le 31 décembre 2021, c'est pourquoi le Centre de Conservation de la ville de Yokohama ainsi que la province Sud ont émis le souhait de poursuivre ce partenariat pour les 10 années à venir (2023-2033).

Après plusieurs échanges, les institutions japonaises nous ont transmis une liste d'espèces présentée ci-dessous.

Certaines ne sont pas exactement en adéquation avec l'orientation souhaitée par notre collectivité. Cependant, cette liste est indicative et n'est pas figée, elle peut être modifiée à tout moment et selon l'évolution des effectifs de chaque espèce proposée.

La durée de la convention ne permettra pas la réception ou l'expédition de l'ensemble des espèces listées. Il est à noter que chaque transfert d'animaux demande une préparation minutieuse et ordonnée. En effet les différentes demandes d'autorisation d'importation, la rédaction des documents vétérinaires officiels, les

différentes analyses à réaliser ainsi que la programmation des travaux d'installation peuvent s'étaler sur plusieurs années.

Liste des espèces proposées par la province sud

Sous réserve de la disponibilité d'individus issus de la reproduction au sein du PPZF, la province Sud pourrait proposer les espèces suivantes :

- Cagou (*Rhynochetos jubatus*) : 1 mâle et 1 femelle (pas nécessairement en couple) ;
- Notou (*Ducula goliath*) : selon l'état de la reproduction au PPZF ;
- Collier blanc (*Columba vitiensis hypoenochroa*) : selon l'état de la reproduction au PPZF ;
- Gecko géant de Leach (*Rhacodactylus leachianus*) : selon les sexages réalisés au bout des 3 à 5 ans de vie ; 2 mâles et 2 femelles ;
- Gecko à crête (*Rhacodactylus auriculatus*) : selon l'état de la reproduction au PPZF.

Liste des espèces proposées par le Centre de Conservation de la ville de Yokohama

Sous réserve de la disponibilité d'individus, le Centre de Conservation de la ville de Yokohama propose les espèces suivantes :

Espèces	Avantages	Inconvénients	Avis PPZF
Kangourou roux/géant (<i>Macropus rufus/ Macro giganteus</i>)	<ul style="list-style-type: none"> - Originaire de la zone Pacifique - Installations pré-existantes et faciles à mettre en œuvre - 20 à 25 ans de captivité 	<ul style="list-style-type: none"> * Possible fragilité face aux maladies présentes en NC (ex : leptospirose, coccidiose) * Animal imposant : risques professionnels avérés lors des captures pour plusieurs raisons 	Souhaitable Prévoir formation des cadres sur la gestion de ces espèces : contention, soins et prophylaxie, régime alimentaire (au Japon ou en Australie).
Capucin brun (<i>cebus apella</i>)	<ul style="list-style-type: none"> - Originaire d'Amérique du Sud - Alimentation facile à gérer/obtenir - Vit en groupe hiérarchisé - Déjà présent au parc (expérience des cadres à la prophylaxie basique) - 25 à 45 ans en captivité 	<ul style="list-style-type: none"> * Voir le nombre proposé/espace disponible * Gestion prophylactique des primates en NC limitée * Investissement modéré à prévoir sur les installations ou remise en état de l'existant. 	Souhaitable
Petite spatule (<i>Platalea minor</i>)	<ul style="list-style-type: none"> - Originaire d'Asie. - Alimentation facile à gérer - Déjà présente au PPZF des espèces similaires mais originaires d'Afrique 	<ul style="list-style-type: none"> * S'assurer du régime alimentaire * Durée de vie de 8-13 ans en captivité, prévoir de la reproduction 	Souhaitable
Bihoreau goisagi, ou héron japonais (<i>Gorsachius goisagi</i>)	<ul style="list-style-type: none"> - Originaire du Japon - Facile à entretenir - Alimentation disponible en NC 	<ul style="list-style-type: none"> * Possible refus de la DAVAR * Possible introduction dans le milieu face à l'espèce locale protégée (Bihoreau cannelle) * Espèce côtière, installation bord des lacs 	-
Vari noir (<i>Varecia rubra</i>)	<ul style="list-style-type: none"> - Autre espèce déjà présente au sein du PPZF (lémurien) 	<ul style="list-style-type: none"> * Régime alimentaire à étudier pour assurer l'ensemble de leurs besoins nutritionnels * Statut de protection élevé * Equipe non étoffée pour une espèce protégée et fragile. * Originaire de Madagascar 	-
Ibis chauve (<i>Geronticus eremita</i>)	<ul style="list-style-type: none"> - Facile à entretenir - Espèce résistante et robuste - Vie en colonie : comportement grégaire - Facile à gérer en captivité 	<ul style="list-style-type: none"> * Originaire d'Afrique * Voir le régime alimentaire proposé au Japon 	Souhaitable
Langur de François (<i>Trachypithecus francoisi</i>)		<ul style="list-style-type: none"> * Espèce menacée * Reproduction difficile en captivité * Gestion prophylactique des primates 	-

		en NC limitée * Equipe pas assez étoffée et formée pour gérer les besoins de cette espèce.	
Guereza du Kilimandjaro (<i>Colobus guereza</i>)	- Vit jusqu'à 25 ans en captivité	* Originaire d'Afrique * Espèce arboricole donc l'installation est conséquente pour garantir un confort et un bien-être optimal * Gestion prophylactique des primates en NC est limitée * Voir le régime alimentaire proposé au Japon	-
Macaque Japonais ou Singe des neige (<i>Macaca fasciata</i>)	- Alimentation facile à gérer/obtenir	* Espèce non adaptée au climat tropical * Equipe pas assez étoffée et formée pour gérer les problèmes comportementaux de cette espèce * Gestion prophylactique des primaires en NC est limitée * Manque d'installations adéquates à leur confort et bien-être	-
Manchot de Humbolt (<i>Spheniscus humboldti</i>)		* Espèce non adaptée au climat tropical * Investissement conséquent dans des installations de maintien	-
Lycaon (<i>Lycaon pictus</i>)	- Comportement facile à gérer en captivité	* Originaire d'Afrique * Absence d'installations et de gestion de la sécurité/public * Possible refus de la DAVAR	-
Suricates (<i>Suricata suricatta</i>)	- Gestion en captivité facile	* Originaire d'Afrique * Refus de la DAVAR (déjà proposé) * Installations conséquentes pour limiter les échappées * Prolifique	-
Daman du Cap (<i>Procapra capensis</i>)	- Gestion en captivité assez facile	* Originaire d'Afrique * Installations conséquentes pour limiter les échappées * Possible refus de la DAVAR	-
Mouflon canadien (<i>Ovis canadensis</i>)		* Originaire d'Amérique du Nord * Espèce non adaptée au climat tropical	-
Mouton bleu (<i>Pseudois nayaur</i>)	- Social et grégaire : facile à gérer en captivité - Alimentation facile à gérer/obtenir	* Originaire de l'Himalaya * Espèce non adaptée au climat tropical * Craintif	-
Tortues alligator et tortues Serpentine (<i>Macrochelys temminckii</i> et <i>Chelydra serpentina</i>)	- Espérance de vie importante en captivité (50-70 ans)	* Originaire d'Amérique * Possible refus de la DAVAR * Absence d'installations adéquates à leur confort et bien-être	-

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.